

Ole petit Jégestin



Le journal de votre centre de gestion agréé

Octobre 2018 - numéro 18

Fusion, évolution, formation

Les assemblées générales extraordinaires de CE.GEST.I. et du Centre Lorrain de Gestion (C.L.G.) se sont tenues en juin dernier (notre article page 3). Elles ont entériné le rapprochement de ces deux organismes. CE.GEST.I. réunit maintenant une communauté de plus de 7 000 adhérents, exploitations agricoles, entreprises commerciales ou artisanales. Ce sont autant d'occasions d'échanges stimulants, dans une ambiance conviviale.

Les enjeux humains sont au cœur de ce projet. CE.GEST.I. a vocation à rapprocher ses adhérents, quel que soit leur corps de métier ou leur origine géographique. Nos formations et les autres évènements CE.GEST.I. (Assemblées, Rencontres interprofessionnelles, Journées spéciales, Soirées thématiques etc.) y contribuent.

À l'aube de cette nouvelle campagne de formation, CE.GEST.I. renouvelle encore et toujours son offre pour mieux vous satisfaire, à la fois en fiscalité, social, relations humaines et informatique. Nous adaptons notre catalogue à l'actualité avec la nouvelle formation concernant le règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD, voir page 4 de ce numéro et notre numéro précédent de juin 2018). Les techniques pédagogiques évoluent aussi, avec l'arrivée de formations mêlant travail en salle et à distance (voir page 4 de ce numéro).

Comme Damien Blondin, notre adhérent à l'honneur dans ce numéro (témoignage page 2), profitez des mois d'hiver pour faire le plein d'informations et relevez les défis quotidiens de vos entreprises.



« La qualité avant tout »



« Notre ambition est d'obtenir un produit noble »

Dans ce numéro

- ► La vie des adhérents : Damien BLONDIN
- ► La vie du CGA : CE.GEST.I. grandit pour le bien de ses adhérents
- ► L'avis du technicien : RGPD : quelles conséquences
- ► La formation

et toujours plus d'infos sur: www.cegesti.fr

La vie des adhérents

« La qualité avant tout »

CE.GEST.I. fournit à chaque adhérent un dossier de gestion comprenant des indicateurs économiques et financiers. Le Petit Cegestin a interrogé Damien Blondin, exploitant agricole et adhérent à CE.GEST.I., sur la vision de son exploitation et ses attentes.

Présentez-nous votre exploitation.

Je suis installé sur une exploitation de 160 hectares en polyculture et élevage. Mon épouse est associée aux principales décisions concernant l'exploitation. Je produis du lait avec une quarantaine de vaches, et des céréales. J'emploie un salarié à mitemps. Celui-ci est polyvalent. Sa présence permet de me dégager un peu de temps libre. Pour le matériel, je fais partie d'une CUMA et je pratique l'entraide.

Quelle était votre motivation de jeune agriculteur ?

Lors de mon installation, je visais une exploitation à taille humaine. Je veille constamment à la qualité du produit. Mon ambition est d'obtenir chaque jour un produit noble. Avant de chercher à produire plus, mon exigence est de produire mieux. Dans la conduite du troupeau laitier, je veille au bien-être des animaux.

Quels sujets vous préoccupent dans votre métier d'exploitant agricole ?

L'une de mes préoccupations est la juste rémunération du temps passé, car la qualité a un coût. Pour maintenir le niveau de qualité, il faut

L'exploitation en chiffres clés

- ► Polyculture-élevage
- ► 160 hectares dans la Meuse
- ▶ 40 vaches laitières

y mettre le temps nécessaire. Je dois me consacrer entièrement à l'exploitation. Le niveau actuel des prix ne me permet pas de dégager un revenu suffisant. L'environnement est aussi une préoccupation importante qui pèsera fortement sur l'évolution de l'exploitation.

Comment maintenir le niveau de qualité et la pérennité d'une structure familiale?

Je réfléchis à différentes solutions techniques et/ou commerciales, comme l'extension des pâturages, les circuits courts, l'accueil à la ferme, la communication. Je souhaite si possible éviter de changer complètement de modèle, rester sur un schéma familial.

Comment voyez-vous l'évolution de votre activité ?

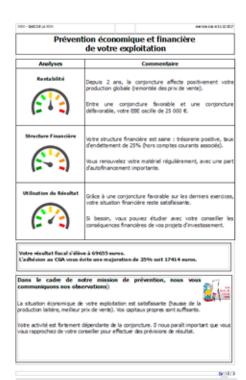
Nous allons peut-être vers un système à deux vitesses, avec d'un côté de très grandes fermes, et de l'autre les structures familiales qui auront su s'adapter. Les pratiques agricoles évoluent. Elles nous permettent aujourd'hui de nous différencier par la qualité de nos produits, sans sacrifier à l'exigence de productivité et de rentabilité.

Quel accompagnement pour réussir cette transformation et cette évolution?

Mon association de gestion comptable est à mes côtés tout au long de l'année. Avec ma conseillère agricole, je construis et prépare le lancement de mes projets. Elle connaît bien mon exploitation.

Quel rôle à jouer pour CE.GEST.I.?

CE.GEST.I. a une mission de contrôle



Votre dossier de gestion et de prévention se modernise : nouvelle présentation, informations clés de prévention...

et de vérification en lien avec les services des impôts. Il m'apporte aussi un éclairage sur mes comptes, par l'intermédiaire du dossier de gestion. C'est un regard extérieur, avec une garantie de neutralité et d'impartialité. S'il y a un problème, j'ai besoin d'être alerté. CE.GEST.I. est d'un grand soutien en terme de formation, d'ailleurs je participe chaque année, c'est essentiel pour moi.

Quand vous recevez votre dossier de gestion, quelles sont vos attentes de lecteur?

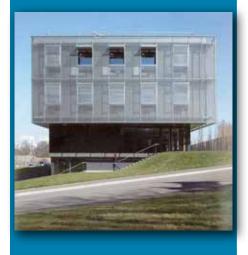
J'attends une information claire et synthétique, si possible attrayante et complémentaire des autres documents que je reçois périodiquement. CE.GEST.I. réunit des agriculteurs, artisans et commerçants. Par sa culture interprofessionnelle, il nous apporte des nouvelles fraîches, des formations enrichissantes, des commentaires parfois inattendus et stimule notre réflexion.

Merci Monsieur Blondin. Nous vous laissons découvrir votre dossier de gestion nouvelle formule. Pour y accéder, rendez-vous dans votre espace personnel sur www.cegesti.fr

La vie du CGA

CE.GEST.I. (siège)
Parc des expositions
Immeuble Alain Lalance - RN57
54500 Vandoeuvre-Lès-Nancy
03 83 50 27 76

CE.GEST.I. (bureau de Metz)
5 Boulevard de la Défense
57070 Metz
03 87 74 20 51



Le bureau de CE.GEST.I. à Metz est implanté à proximité de la Chambre des Métiers de la Moselle et du quartier d'affaires de Metz-Technopôle.

Les locaux sont fonctionnels et adaptés pour l'organisation de réunions ou de formations.



La vie du CGA

CE.GEST.I. grandit pour le bien de ses adhérents.



En s'alliant avec le Centre Lorrain de Gestion dans le cadre d'une fusion, CE.GEST.I. a connu une croissance de son nombre d'adhérents répartis dans sept mille entreprises principalement situées en Lorraine et en Alsace. Quel impact va avoir ce changement pour « vous » adhérents et quels avantages pouvez-vous en attendre?

Dans la dénomination CE.GEST.I., il y a le « i » de interprofessionnel. Depuis juin 2018 où les assemblées générales extraordinaires ont voté le rapprochement de CE.GEST.I. et du Centre Lorrain de Gestion, ce mot a pris encore plus de sens : diversité partagée, échanges renforcés, curiosité aiguisée, voilà de quoi ravir les patrons d'entreprises agricoles, artisanales, commerciales et de services, heureux de pouvoir se confronter et d'apprendre des uns et des autres à l'occasion d'un temps fort proposé par la structure.

Ce renfort de poids de plus de mille entreprises d'artisanat, de commerce et de service constitue une vraie richesse qui va se décliner dans toutes les missions de votre centre agréé, y compris dans vos documents techniques élaborés pour vous par CE.GEST.I. comme votre dossier de gestion amené à évoluer très prochainement.

Pour les adhérents de Lorraine-Nord, la proximité de notre bureau de METZ est un vrai « plus » qui sera apprécié notamment lors des réunions d'informations ou de formations. Ce regroupement est conduit avec la vigilance habituelle des dirigeants pour maintenir un service optimum à un coût adapté et maîtrisé.

L'image et l'impact de CE.GEST.I. s'en trouvent renforcés : c'est une chance pour un adhérent, par exemple, de savoir que son organisme est reconnu par l'administration fiscale comme un partenaire sérieux et appliqué. C'est appréciable de voir que CE.GEST.I. collabore chaque fois qu'il est nécessaire avec les structures comptables pour faire avancer les choses au profit de nos adhérents communs.

Ce changement d'envergure est déjà perceptible dans les évènements à venir (voir page 4 de ce numéro, notre brochure de formation pour la campagne 2018/2019, et les actualités sur notre site www.cegesti.fr). Gageons que ces moments d'échanges deviennent bientôt des rendez-vous incontournables pour un nombre croissant de nos adhérents heureux de se rencontrer et de s'enrichir mutuellement par le partage d'idées et d'expériences diverses et variées.

L'avis du technicien

Quelles conséquences pour les TPE/PME?

Chaque entreprise, chaque association, quelle que soit sa taille et son secteur d'activité, doit modifier ses réflexes actuels sur le recueil, le traitement et la conservation des données personnelles, qu'elles soient numériques ou papier.

Voici les étapes-clés du passage à une meilleure sécurité des données :

- désigner une personne référente pour l'entreprise et établir un registre des données personnelles utilisées dans l'entreprise ;
- analyser les données du registre : vérifier si les traitements des données dans l'entreprise sont conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD);
- mettre en place des mesures pour sécuriser les données et sensibiliser les salariés. L'employeur doit permettre l'exercice du droit à la portabilité (possibilité pour les personnes de récupérer une partie de leurs propres données dans un format accessible, et de les réutiliser);
- informer du droit à la portabilité. Ce droit ne concerne que les données personnelles fournies par la personne et traitées sur la base de son consentement ou de l'exécution d'un contrat ;
- mener une analyse d'impact relative à la protection des données (DPIA) en évaluant en particulier l'origine, la nature, la particularité et la gravité du risque pour les droits et libertés ;
- programmer la suppression des données lorsqu'elles ne sont plus nécessaires ;
- réagir immédiatement en cas d'atteinte aux données personnelles ;
- informer la CNIL dès qu'une violation de données est connue de l'entreprise.

Plus d'informations sur www.cpme.fr

Participez à votre formation

La protection des données personnelles est devenue un enjeu important pour les TPE/ PMF

Nous vous proposons une formation en salle et à distance sur ce thème.

Vous pourrez appréhender les enjeux du RGPD, élaborer un plan de charge, mettre en application chez vous vos connaissances et enfin faire une remontée d'expériences.

Contactez-nous, et inscrivez-vous à cette formation.



La vie du centre de gestion agréé

Des compléments en ligne à nos formations

CE.GEST.I. vous propose désormais des formations mixtes digitales, alternant journées en salle et travaux pratiques chez vous. Pourquoi ?

- vous personnalisez vos apprentissages grâce aux ressources mises à votre disposition
- les contenus sont accessibles à tout moment et depuis n'importe quel PC, tablette, smartphone
- vous gérez votre temps comme vous l'entendez
- vous alternez temps personnel chez vous et temps de travail et de partage en salle
- · vous ne dépensez rien de plus
- vous profitez autant des échanges et des rencontres que de la prise de recul personnelle pour votre plan d'action

Plus d'infos sur notre site!

Vous êtes à la recherche de l'indice des fermages 2018, des taux de rémunération des comptes courants d'associés ?

Vous êtes intéressé(e) par l'une de nos formations proposées sur notre brochure annuelle ?

Rejoignez-nous sur notre site www.cegesti.fr

CE.GEST.I. sélectionne les actualités utiles pour votre entreprise. Encore plus de formations proposées, plus d'informations sur chaque thématique avec nos plaquettes et nos vidéos clips. PEFC 10-31-1912 / Certifié PEFC / Cette entreprise a fait certifier sa chaîne de contrôle. / pefc-france.org